DLA Piper annonce la promotion d’une nouvelle associée et de deux nouvelles senior associates au Luxembourg

DLA Piper annonce la promotion d’une nouvelle associée et de deux nouvelles senior associates au Luxe

Le cabinet d’avocats international DLA Piper a confirmé trois promotions au sein de son bureau luxembourgeois depuis le début de l’année : Mélody Brunot a été promue associée en mai, et Fanny Denoël ainsi que Sarah Noville sont promues senior associates à compter d’aujourd’hui.

Fanny Denoël, promue au sein de l’équipe Finance, conseille des banques, sponsors et emprunteurs sur un large éventail d’opérations de financement. Son expérience couvre notamment le financement d’acquisitions, le financement immobilier, le financement de fonds ainsi que les restructurations de dette.

Sarah Noville, membre de l’équipe des Fonds d’Investissement, conseille des gestionnaires de fonds, investisseurs institutionnels et prestataires de services sur la structuration de fonds et la conformité réglementaire, pour diverses classes d’actifs, y compris le capital-investissement et les stratégies alternatives.

Mélody Brunot est associée au sein de l’équipe Corporate depuis mai 2025. Elle intervient principalement sur des opérations transfrontalières de fusions-acquisitions, de joint-ventures et de réorganisations d’entreprises. Elle conseille régulièrement des investisseurs stratégiques et des groupes internationaux sur la structuration et la mise en œuvre de transactions complexes et multi-juridictionnelles. Sa promotion reflète à la fois sa solide maîtrise technique et son rôle dans la coordination d’un accompagnement de qualité auprès des clients de DLA Piper à l’échelle internationale.

Au-delà de leur activité pour les clients, Mélody, Fanny et Sarah s’impliquent activement dans la vie du cabinet, notamment à travers le développement des connaissances, les initiatives en matière de bien-être et les actions pro bono.

Xavier Guzman, Country Managing Partner, déclare : « Au Luxembourg, nous sommes fiers de Mélody, Fanny et Sarah pour ces étapes importantes de leur parcours professionnel. Leurs

promotions illustrent la croissance organique continue de notre bureau et l’engagement du cabinet à long terme en faveur du développement des talents. L’accompagnement de nos collaborateurs dans l’épanouissement de leur potentiel est un pilier central de notre stratégie. Toutes trois se distinguent par leur sens du service client, leur excellence technique et leur participation active aux initiatives du cabinet. En donnant les moyens aux talents de s’exprimer pleinement, nous renforçons notre collectif et construisons une organisation plus dynamique, tournée vers l’avenir. »

Le succès de ces trois promotions féminines cette année illustre notre engagement à favoriser une croissance organique durable et à construire un environnement de travail fondé sur la diversité, l’inclusion, l’innovation et l’excellence.